



## COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

**Samedi 25 janvier 2020**

Le samedi 25 JANVIER, à 18 H, les membres de l'association « Les Sapouss' » se sont réunis à l'orangerie de la Grange au Bois à Yerres pour leur Assemblée Générale.

**Présents 31** : Sylvain ALTAZIN, Noémie ALVES, Dominique AUZANNEAU, Marie-Claire BACHELIER, Monique BECANE, Céline BERNARD, Andrée BOJ, Marie-Reine BONNET, Corinne BRAHAMI, Frédérique CAMILLERI, Pascale CARRÈRE, Pablo CARRION, José CHARTERS, Suzanne et Jacques CHEVALIER, Brigitte COUILLARD, Nathalie DEVILLE, Yolaine FLAUX, Geneviève BELLISSARD et Stéphanie FORTUCCI, Isabelle HAGEL, Catherine HEBRARD, Charles Édouard HEMON, Agnès HERMANT, Gaëlle JOUET, Claudine KAUFFER, Famille LAIRAUDAT et THIBAUT, Géraldine MICHELET, Michèle MUNIER, Isabelle SABATHIER, Pascale TARENNE, Jean-Pierre TRIGER, Philippe VERIERE

Et aussi : 1 producteur (Pierre-Marie FAHY)

**Représentés 18** (entre parenthèse pouvoir) : Corinne BAHRI-BAUDRY (Céline Bernard), Pascal et Véronique BLAUDIER (Monique Bécane), Axelle BURGHOFFER (Stéphanie FORTUCCI), Jérémy CABOCHE (Frédérique CAMILLERI), Socheata COUGET-LY (Brigitte COUILLARD), Martine HAGEL (Isabelle HAGEL), Geneviève KERAUTRET (Brigitte COUILLARD), Daniel LAMBERT (Isabelle SABATHIER), Myriam LEBEAU (Isabelle SABATHIER), Monique LINHARD (Stéphanie FORTUCCI), Agnès MARTIN (Pablo CARRION), Martine MARYNOWER (Michèle MUNIER), Pascale MAURIÈS (Pablo CARRION), Andrée RAVAUD (Michèle MUNIER), Jacqueline RIGOT (Claudine KAUFFER), Jacques TAFFIN (Monique BECANE), Marine VERMERSCH (Frédérique CAMILLERI), Frédéric et Camille VILLANOVE (Marie-Reine BONNET)

Présidente de séance : Isabelle HAGEL

Secrétaires de séance : Geneviève BELLISSARD et Frédérique CAMILLERI

Assesseurs : Michèle MUNIER et Catherine HEBRARD

### 1. Accueil et émargement

### 2. Rapport d'activité (Daniel Lambert et Brigitte Couillard, lu par Claudine Kauffer)

La 10<sup>e</sup> saison s'achève.

Adhésions 2019 : 74 adhérents en 2019, avec un taux de renouvellement de 73,33%.

L'Amap des Sapouss' garde toujours le même fonctionnement ; il permet à notre association d'assurer sa pérennité grâce :

- aux membres du conseil, à ceux qui se joignent aux membres du conseil, qui, lors de leurs réunions (environ tous les 2 mois)
  - o définissent, préparent et organisent les différents moments importants de l'année
  - o débattent et définissent les orientations de notre Amap,
- aux référents qui sont le lien principal entre les producteurs et les amapiens, qui contribuent à la réalisation des contrats, qui se mobilisent pour faire rentrer les contrats, qui assurent la communication auprès des amapiens, qui se sont impliqués dans les échanges et rencontres inter-Amap/Producteurs,
- aux adhérents qui représentent notre Amap lors des réunions Inter-Amap (moments d'échange et de réflexion sur le fonctionnement des Amap),
- à tous ceux qui essaient de respecter leurs engagements en participant aux distributions,
- à tous ceux qui se sont rendus chez nos producteurs, qui ont participé aux Journées Portes-Ouvertes



- à tous ceux qui contribuent à l'impression de documents, à la réalisation de tableaux, calendriers, affichettes...
  - à tous ceux qui contribuent à nos moments conviviaux par leur présence, en rendant ces moments un peu plus festifs, plus chaleureux,
  - à ceux qui ont contribué au nettoyage du local,
  - à ceux qui ont tenu le stand de l'Amap au forum des associations à Yerres.
- Le concours de gâteaux n'a pas eu lieu, faute de participants.
- Cette année 2019 a été difficile pour notre arboriculteur Pierre-Marie FAHY qui vient de prendre la suite de Bernard VINCENT parti en retraite.  
Suite aux événements climatiques, les Corbeilles "fruits" n'ont pas été livrées avec le poids habituel.
- Cet été, les échanges de paniers entre amapiens se sont relativement bien passés. Il faut rester vigilant afin que les distributions se passent sans souci pour ceux et celles qui les assurent.

L'adhésion à l'association Amap reste à 17,50€

Rappel des différents contrats possibles :

- Légumes / Produits laitiers, viandes (veau – bœuf) / Fromages de chèvre / Farine et lentilles / Pains / Poulets, œufs, terrines / Fruits

### 3. Intervention de Pierre-Marie Fahy, producteur de fruits

Pierre-Marie a rappelé le déroulement de l'année catastrophique qu'il a vécue : 2 épisodes de gel, perte de 95% de la récolte : 800 kg au lieu de 35 tonnes, et difficultés auprès des organismes financiers pour report des échéances de prêt.

La situation a été sauvée par le soutien des amapiens en souscrivant des contrats solidaires (sans livraison de fruits) : soit environ 53 000 €, et par une cagnotte en ligne, animée par sa sœur aînée, qui a rapporté environ 22 000 €. Pierre-Marie a donc réussi à couvrir les frais de fonctionnement et les frais financiers de l'exploitation (35 000 €), c'est-à-dire 75 000 €.

Il a également vendu des jus de fruits issus d'un autre verger qu'il possède par ailleurs et grâce à des pommes que lui ont fournies par solidarité des collègues. Il a effectué aussi des travaux pour d'autres agriculteurs : ces différentes tâches lui ont permis de se dégager un petit revenu.

Pour l'année à venir : il compte effectuer une taille tardive des arbres afin de retarder le début de floraison en espérant qu'ainsi toutes les fleurs ne seront pas sorties s'il gèle en avril.

La tour anti-gel est en cours de réparation. Elle n'aurait pas suffi cette année, mais elle aurait sans doute atténué un peu les dégâts. À l'avenir, il envisage d'acheter une chaudière à gaz, efficace jusqu'à -8°. Il s'est renseigné sur la technique des bougies pratiquée dans les vignes de Champagne, mais c'est trop coûteux pour un verger.

Il a insisté sur le rôle des référents qui ont bien expliqué les difficultés aux adhérents, ce qui a permis de souscrire ces contrats solidaires. Seules 2 personnes après coup ont rechigné à payer.

Pour les contrats suivants, il souhaite des contrats qui suivent l'année civile, ainsi on répartit les risques sur 2 récoltes différentes : en début de contrat (janvier à avril), on a la fin de récolte de l'année passée et, de septembre à décembre, le début de la récolte de l'année en cours. Plus rassurant pour lui, pour la pérennité du verger, et plus rassurant aussi pour les amapiens.



#### 4. Rapport financier (Frédérique Camilleri)

Somme des Montants Recette : 1812,29 euros résultant de :

Cotisations : 1280,25  
Report d'exercice, virement livret : 532,04

Somme des Montants Dépenses : 1383,97 euros provenant de :

Adhésions Amap-Île-de-France et Terres de lien : 970,00  
Frais bancaires : 58,81  
Soirée, pots, pique-nique : 79,36  
Frais ménage des salles prêtées par la mairie : 61,00  
Abonnement téléphonique Free : 24,00  
Achat d'une balance : 190,80

Solde : 428,32 euros

Solde livret : 1300,66 euros (dont 9,68 euros d'intérêts en 2019)

À prévoir :

- 300,00 pour le 1<sup>er</sup> versement à Amap-Île-de-France
- 150,00 L'adhésion/abonnement « Terre de Lien ». Les adhérents de l'Amap des Sapouss sont d'accord pour renouveler ce versement cette année.

#### 5. Votes du rapport d'activité et du bilan financier

Acceptés à l'unanimité.

#### 6. Désignation des membres du Conseil

Il faut au moins 9 membres, adhérents de l'Amap, qui se réunissent tous les mois et demi/2 mois.

Le Conseil est néanmoins ouvert à tous. Les réunions se font soit dans le local de l'Amap soit dans une salle prêtée par la mairie.

Une discussion est lancée par rapport aux engagements des uns et des autres, la présidente de séance indiquant que certains membres du conseil actuel commencent à se lasser, et que le conseil a déterminé qu'il n'arrivait pas, faute de personnes, à organiser correctement les différents événements qui jalonnent la vie de l'AMAP sur l'année : concours de gâteaux, pique-nique d'été, forum des associations...

Difficultés aussi pour la participation aux distributions. Des idées ont surgi de tableaux en ligne ou de grands panneaux : une petite équipe de 3 personnes (Gaëlle J., Noémie A. et Corinne B.) va essayer de voir ces problèmes de communication.

- Se représentent : Brigitte Couillard, Michèle Munier, Frédérique Camilleri, Isabelle Sabathier, Noémie Alves-Roux, José Charter, Daniel Lambert, Geneviève Bellissard, Pablo Carrion, Isabelle Hagel, Marine Vermersch
- Se présentent : Marie-Claire Bachelier, Corinne Brahami, Philippe Verrière et Gaëlle Jouet.
- Se retire : Monique Bécane.

Vote de l'assemblée : tous sont élus à l'unanimité.

#### 7. Nouveaux partenariats

De nouveaux partenariats vont être à l'étude, des référents se sont proposés pour dialoguer avec les producteurs et voir s'il est possible de mettre en place des contrats Amap avec eux.

- Châtaignes ardéchoises : Céline B, Philippe V., Dominique A.
- Laine de mohair : Michèle M., Noémie A., Claudine K.

L'AG se termine à 19 h 45.



## COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 25 janvier 20120

Le 25 janvier à 19 h 45, sur convocation de la secrétaire, se sont réunis les membres du Conseil « Les Sapouss' » à l'orangerie de la Grange au Bois à Yerres.

### Membres du Conseil présents :

Geneviève Bellissard, Frédérique Camilleri, Pablo Carrion, José Charters, Brigitte Couillard, Isabelle Hagel, Michèle Munier, Isabelle Sabathier, Noémie Alvès, Gaëlle Jouet, Marie-Claire Bachelier, Philippe Verrière.

Excusés : Daniel Lambert, Marine Vermersch, Corinne Brahami

Présidente de séance : Isabelle Hagel

Secrétaires : Geneviève Bellissard et Frédérique Camilleri

### 1. Élection du nouveau bureau

Secrétaire : Marie-Claire Bachelier

Vote « pour » à l'unanimité

Secrétaire adjoint : Daniel Lambert

Vote « pour » à l'unanimité

Trésorière : Frédérique Camilleri

Vote « pour » à l'unanimité

### 2. Gestion du compte bancaire des Sapouss' (signatures)

Le Conseil de l'association Les Sapouss' – Groupe Amap de Yerres

À l'unanimité des présents :

Donne pouvoir aux membres du conseil désignés ci-dessous pour faire fonctionner le compte bancaire au Crédit Mutuel ouvert au nom de l'association Les Sapouss' à :

- Madame Marie-Claire Bachelier
- Monsieur Daniel Lambert
- Madame Frédérique Camilleri

### 3. Date du prochain conseil

Mardi 11 février 2020, à 20 h (salle du Conservatoire)

Fin de séance : 20 h

## 8. Soirée conviviale et interventions de nos producteurs

L'AG a été suivie de la traditionnelle soirée conviviale, avec partage des plats et boissons apportés par chacun.

Pendant que chacun se restaurait, les producteurs de notre amap sont intervenus chacun leur tour, à intervalles réguliers pendant la soirée. Il y a eu Geoffroy pour les produits laitiers, Bruno pour les pains, et Isabelle et Alain, nos maraîchers. Monique Bécane nous a fait un point sur la situation de Laurence, notre chevrrière, et Michèle Munier, sur la situation de Sophie, notre avicultrice.

Nous n'avons pas pris de notes, car nous avons troqué le stylo pour la fourchette... Alors, pour savoir ce qu'ils ont dit... il fallait être là ! Demandez à ceux qui étaient présents de vous raconter !

La soirée s'est terminée vers 22h30.